

DEMANDE D'ARRETE MUNICIPAL POUR TRAVAUX

Cette demande doit être transmise 3 semaines avant la date d'effet de l'arrêté à : secretariat.pm@juvignac.fr

VOUS ETES UN PARTICULIER

NOM – PRENOM

ADRESSE, TELEPHONE ET MAIL

VOUS ETES UN PROFESSIONNEL

NOM

NOM-PRENOM DU RESPONSABLE

ADRESSE, TELEPHONE ET MAIL

1. NOM ET ADRESSE DU CLIENT :
2. NATURE DES TRAVAUX :
3. DATE ET HEURE DE DEBUT :
4. DATE ET HEURE DE FIN :
5. EMPIETEMENT MATERIELS AU SOL EN METRES LINEAIRES OU EN METRES CARRES :

Une redevance pour occupation du domaine public est calculée selon le tarif suivant :

PERMIS DE STATIONNEMENT	Tarif	Unité
TRAVAUX		
Pose de matériel de chantier (compresseur, nacelle...)	3,00 €	Jour
Grue, cabane de chantier	2,00 €	m ² /jour
Dépôt de bennes, de matériaux de construction, terre, sable gravats...	1,50 €	m ² /jour
Échafaudages, clôtures provisoires (palissades, barrières non ancrées au sol)	3,00 €	ml/jour

A....., Le.....

Signature